

Inscriptions 2025-2026

Site internet

Vous trouverez beaucoup d'informations sur notre site internet :

<http://www.ecole-musique-ambmg.fr/>

Notamment le formulaire d'inscription

Également toutes les informations figurant dans cette plaquette

Mais aussi d'autres informations (actualités, jours de cours des professeurs, calendrier, ...)

Inscriptions

Les inscriptions se font via internet à l'adresse suivante :

<https://www.ecole-musique-ambmg.fr/Inscription2025.html>

ou

<https://framaforms.org/inscription-2025-2026-a-lecole-bgm-musique-1750000058>



Contact

Pour nous contacter :

ecole.musique.ambmg@gmail.com

N'hésitez pas : nous la consultons régulièrement et essayons de répondre rapidement aux questions.

Pour discuter de vive voix, nous serons présents aux forums des associations :

- Au complexe sportif de Montbert le samedi 28 juin entre 9h30 et 12h30
- Au complexe sportif de Geneston le samedi 30 août entre 11h et 13h
- Au complexe sportif du Bignon le samedi 6 septembre entre 10h et 13h

Cours d'essai instrument et chant

Si vous souhaitez faire un cours d'essai de chant et/ou d'instrument, ne ratez pas le stage découverte du mercredi 2 juillet 2025 après-midi. Vous pourrez même découvrir tous les instruments. Inscription obligatoire sur notre site :

<https://www.ecole-musique-ambmg.fr/InscriptionStage.html>



Cours d'essai d'éveil musical

Pour l'éveil musical, une présentation pour les enfants accompagnés de leur parent sera faite au forum du Bignon le samedi 6 septembre. Pas besoin de s'inscrire au préalable.

Activités musicales proposées

Découverte

Apprentissage

Pratique collective

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Enfants (< 18 ans)

<p>Eveil musical MS à CP</p> <p>Eveil instrumental CP au CM2</p> <p>Stage découverte le 2 juillet 2025 après-midi à partir du CP</p>	<p>Forfait instrument 30 minutes à partir de 7 ans (CE1) inclus : - Cours de solfège (1er cycle obligatoire) - Cours d'instrument 30 minutes individuel ou 1 heure à 2 / semaine</p> <p>Forfait instrument 45 minutes à partir de 7 ans (CE1) inclus : - Cours de solfège (1er cycle obligatoire) - Cours d'instrument 45 minutes / semaine</p> <p>Chant individuel à partir de 8 ans au choix : 30 minutes ou 45 minutes / semaine</p>	<p>Chant collectif (3 à 6 chanteurs de même classe d'âge) à partir de 6 ans inclus : 1 heure de chant / semaine</p> <p>Groupe instrumental (pour musicien suffisamment autonome) au choix : - Musique Actuelle Amplifiée - Ensemble acoustique - Ensemble jazz</p> <p>Solfège seul à partir du CE1</p> <p>Atelier Solfège-Batterie-technique (par groupe de 2 batteurs) à partir de 2 ans d'instrument inclus 30 minutes d'atelier spécifique au batteur</p>
---	--	--

Adultes

<p>Stage découverte le 2 juillet 2025 après-midi</p>	<p>Forfait instrument 30 minutes inclus : - Cours de solfège (recommandé pour les débutants) - Cours d'instrument 30 minutes individuel ou 1 heure à 2 / semaine</p> <p>Forfait instrument 45 minutes inclus : - Cours de solfège (recommandé pour les débutants) - Cours d'instrument 45 minutes</p> <p>Chant individuel au choix : 30 minutes ou 45 minutes / semaine</p>	<p>Chant collectif adulte (3 à 6 chanteurs) inclus : 1 heure de chant / semaine</p> <p>Groupe instrumental (pour musicien suffisamment autonome) au choix : - Musique Actuelle Amplifiée - Ensemble acoustique - Ensemble jazz</p> <p>Solfège seul</p> <p>Atelier Solfège-Batterie-technique (par groupe de 2 batteurs) à partir de 2 ans d'instrument inclus 30 minutes d'atelier spécifique au batteur</p>
---	--	--

Les cours ont lieu sur la période scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires). Sauf indication contraire, 31 cours par discipline sont dispensés.

Parcours découverte

Eveil musical - 45 minutes / semaine

Eveil musical 1^{ère} année - Moyenne et grande section

L'enfant abordera la musique de façon concrète tout en laissant s'exprimer son ressenti et sa créativité : exploration de divers instruments de musique (petites percussions, claviers, instruments du monde), jeux de rythme, chant, expression corporelle, improvisation, création d'histoire ou de dessin à partir d'une écoute...

Eveil musical 2^{ème} année - Grande section et CP

Les activités citées en début de texte seront abordées et approfondies permettant à l'enfant de développer sa musicalité. Nous aborderons quelques notions d'organologie (étude des instruments de musique) et ferons une petite ouverture sur le solfège en fin d'année.

Les enfants participent au stage « découverte des instruments » qui a lieu un après-midi entre Pâques et la fin de l'année.

En fonction de l'âge et du nombre d'enfants, les enfants en grande section seront soit en première année soit en deuxième année afin d'assurer une meilleure répartition des élèves.

Pour ceux qui ne connaissent pas, veulent en savoir plus et/ou rencontrer notre professeur, venez au forum du Bignon : il y aura une présentation de notre professeur (pour les enfants et parents)

Eveil instrumental – du CP au CM2 - 30 minutes / semaine

Les élèves, par groupe de 2 ou 3, vont pouvoir découvrir différents instruments de musique. 31 cours d'une demi-heure répartis sur l'année entre les différents instruments de ce parcours découverte. Ce cours ne nécessite pas de cours de solfège. Il ne nécessite pas d'investir dans un instrument (les instruments sont prêtés). Pour ceux qui hésitent avant d'investir dans un instrument.

Planning prévisionnel (il sera validé en début d'année) :

- lundi vers 17h : trompette
- mercredi vers 15h : flûte traversière
- mercredi vers 17h : guitare
- jeudi vers 17h : violon
- vendredi vers 17h : batterie

Stage découverte – pour tous à partir du CP – Après-midi du mercredi 2 juillet 2025

Vous hésitez avant de vous inscrire ? Vous souhaitez essayer l'instrument avant de franchir le pas ? Ce stage est fait pour vous. Mercredi 2 juillet de 14h à 17h, venez découvrir les différents instruments suivants : batterie et piano, flûte traversière et à bec, guitare acoustique et électrique, trompette et trombone, violon, chant.

Inscription préalable obligatoire : <https://www.ecole-musique-ambmg.fr/InscriptionStage.html>



A noter qu'il faut être adhérent. Pour les non adhérents, l'adhésion à payer sera valable pour 2025-2026.

Parcours apprentissage

Forfait instrument - A partir du CE1 sans limite d'âge - 30 ou 45 minutes / élève / semaine

Les cours d'instrument actuellement proposés sont :

- Guitare acoustique
- Guitare électrique
- Basse
- Luth renaissance
- Viole de Gambe
- Piano
- Batterie
- Trompette
- Flûte traversière
- Flûte à bec
- Violon

Pour ouvrir de nouvelles classes d'instrument (piano jazz, clarinette, ...) il faut suffisamment d'élèves inscrits (pour recruter un professeur, il est nécessaire de lui proposer au moins 2 heures de cours). Si vous choisissez un instrument qui ne fait pas partie des instruments actuellement proposés, ne joignez pas de chèque dans votre dossier : nous vous recontacterons pour vous indiquer si la classe est ouverte ou non.

Les cours d'instrument peuvent être proposés en cours individuels (30 ou 45 minutes) ou par 2 (1h – paiement de 30 minutes par élève). Cette possibilité de pratique à 2 est à voir avec les professeurs d'instrument et avec l'accord de l'élève ou de son représentant pour les mineurs. Elle n'est pas toujours possible en fonction des élèves, instruments, contraintes individuelles, ... Elle peut se faire sur toute l'année ou sur une partie de l'année. La pratique collective est encouragée par l'École.

Pour les enfants, les cours de solfège sont obligatoires jusqu'à la fin du 1^{er} cycle (soit 5 ans de solfège) afin de leur permettre d'acquérir ces bases. Le fait de prendre ou non des cours de solfège n'influe pas sur le prix. Pour les adultes débutants, les cours de solfège sont fortement recommandés.

Il est nécessaire que l'élève ait son propre instrument pour s'entraîner durant la semaine (à acheter ou en prêt auprès des magasins de musique). Le mieux est de voir avec le professeur concerné.

L'élève doit ramener son instrument lors de son cours sauf pour le piano et la batterie. Pour la batterie, il sera nécessaire de ramener ses baguettes et d'avoir des bouchons d'oreille ou un casque anti-bruit.

Chant individuel - A partir de 6 ans sans limite d'âge - 30 ou 45 minutes / élève / semaine

Chaque cours se déroule en 2 parties :

- La première partie est dédiée à la technique vocale par la compréhension et l'exploration de l'« instrument voix ». L'attention est portée sur la posture, la respiration, l'émission vocale, le ressenti. Les exercices proposés permettent d'enrichir et de développer le potentiel de la voix chantée et parlée.
- Une fois la voix réchauffée et travaillée, la recherche d'une interprétation personnelle des chansons affine la personnalité artistique et sensible par un travail sur l'expression, la créativité, l'improvisation, la présence.

Cours individuel ne nécessitant pas de cours de solfège.

Pour les enfants, les cours collectifs sont fortement recommandés plutôt que des cours individuels.

Pratique collective

Ces cours sont proposés sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits

Chant collectif - A partir de 6 ans sans limite d'âge - 1h / groupe de 3 à 6 élèves / semaine

Chaque cours se déroule en 2 parties :

- La première partie est dédiée à la technique vocale par la compréhension et l'exploration de l'« instrument voix ». L'attention est portée sur la posture, la respiration, l'émission vocale, le ressenti. Les exercices proposés permettent d'enrichir et de développer le potentiel de la voix chantée et parlée.
- Une fois la voix réchauffée et travaillée, la recherche d'une interprétation personnelle des chansons affine la personnalité artistique et sensible par un travail sur l'expression, la créativité, l'improvisation, la présence.

Ces cours collectifs sont donnés par groupe d'âge (enfant / ado / adulte) et l'ouverture est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits pour ce groupe d'âge (3 minimum).

Cours collectifs fortement recommandés pour les enfants.

Solfège - A partir du CE1 sans limite d'âge - 45 minutes / semaine

Par groupe d'environ 8 élèves, le cours dure 45 minutes.

Le solfège (appelé aussi Formation Musicale) est indispensable et complémentaire à l'apprentissage d'un instrument qui nécessite un travail de plusieurs années. Le but est d'apporter les moyens de progresser avec plus de facilité, de rapidité et d'acquérir une meilleure compréhension de la musique et de son interprétation.

Le cours de solfège n'est pas seulement la lecture des notes et des rythmes, éléments très importants, mais il s'agit aussi de l'écoute globale de partitions permettant de saisir simultanément tous les paramètres auditifs de la musique : hauteur des sons, rythmes, tonalités, harmonie réalisés sur tout extrait d'œuvre. La partition se compose aussi de différents signes musicaux à respecter : le chiffrage de la mesure, les reprises, les nuances, le tempo, le phrasé et la ponctuation. Chaque musicien qui acquiert des bases solides deviendra plus autonome et pourra pratiquer la musique à un niveau amateur satisfaisant en duo, trio..., groupe ou orchestre.

Groupe instrumental - Aux joueurs d'instrument et chanteurs - 1 heure / semaine

Le groupe instrumental est, comme son nom l'indique, une pratique instrumentale en groupe. Le groupe instrumental vient compléter les cours d'instrument pour permettre de progresser avec son instrument dans un autre contexte que le cours d'instrument.

Suivre un groupe instrumental requiert un niveau minimal de pratique instrumentale à l'appréciation du professeur de l'atelier et du professeur d'instrument. Dans le respect des autres musiciens et du professeur animant l'atelier, il est requis de travailler chez soi et de venir régulièrement aux ateliers.

Il est à noter qu'il s'agit d'un engagement à l'année (il est toutefois possible de quitter le groupe en début d'année) : l'inscription à un groupe instrumental implique la participation aux différentes prestations scéniques.

Merci de préciser le genre que vous souhaitez en commentaires : musiques actuelles, ensemble jazz ou ensemble acoustique. A noter qu'il faut un certain nombre d'inscrits (3) pour ouvrir un groupe dans un genre musical.

Atelier Solfège-Batterie-technique - Aux joueurs de batterie - 30 minutes / semaine

Cet atelier vient en complément des cours individuel de batterie et est proposé à partir de 2 ans d'instrument.

Il se pratique par groupe de 2 élèves batteurs de niveaux équivalents pour travailler le solfège rythmique lié à la batterie tout en pratiquant sur l'instrument et de travailler également la technique afin d'améliorer la fluidité du jeu mais aussi l'oreille et le sens du rythme.

Ce cours est construit sur des petits jeux ludiques qui viennent renforcer de façon pratique les cours de théorie vu en solfège.

Grille tarifaire 2025 – 2026

	par an OU	par trimestre (*3)	OU par mois (*9)
Carte adhésion annuelle obligatoire (une par musicien)			
1 ^{er} musicien de la famille	30 €		
Autre musicien de la famille	15 €		
Eveil musical 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année (4 à 7 ans) – 45 minutes			
Enfant d'une des 3 communes	246 €	82 €	
Enfant hors commune	360 €	120 €	
Eveil instrumental (6 à 8 ans) – 30 minutes			
Enfant d'une des 3 communes	300 €	100 €	
Enfant hors commune	516 €	172 €	
30 minutes d'instrument + 45 minutes de solfège			
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 1 ^{er} élève 	621 €	207 €	69 €
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 2 ^{ème} élève 	585 €	195 €	65 €
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 3 ^{ème} élève	558 €	186 €	62 €
Adulte ou enfant hors commune – 1 ^{er} élève	801 €	267 €	89 €
Adulte ou enfant hors commune – 2 ^{ème} élève	765 €	255 €	85 €
Adulte ou enfant hors commune – 3 ^{ème} élève	729 €	243 €	81 €
Suppléments			
15 minutes d'instrument supplémentaire 	396 €	132 €	44 €
1 h de groupe instrumental (chèque à part SVP) 	75 €		
(si déjà inscrit à cours instrument ou chant)			
Atelier Solfège-Batterie-Technique	396 €	132 €	44 €
Chant (à partir de 6 ans)			
Chant individuel – 30 minutes	504 €	168 €	56 €
Chant individuel – 45 minutes	756 €	252 €	84 €
Chant collectif – 1 heure 	321 €	107 €	
Groupe instrumental sans cours instrument/chant – 1 heure			
Enfant d'une des 3 communes	150 €	50 €	
Adulte ou enfant hors commune	150 €	50 €	
Solfège sans instrument – 45 minutes			
Enfant d'une des 3 communes	327 €	109 €	
Adulte ou enfant hors commune	333 €	111 €	

1. Le tarif dégressif ne s'applique que pour les membres d'une même famille inscrits pour un instrument
2. Cours de 45 minutes d'instrument possible hors débutant et à l'appréciation du professeur
3. Le groupe instrumental requiert un niveau minimal de pratique instrumentale (à l'appréciation des professeurs de l'atelier et d'instrument)
4. Le chant collectif se fait par groupe d'âge et l'ouverture est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (3 minimum)
5. Enfant d'une des 3 communes : Montbert, Geneston ou Le Bignon.
Geneston : 24 élèves subventionnés maximum